



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Enseignants

Question écrite n° 38198

Texte de la question

M Georges Hage attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur la situation des enseignants français à l'étranger et plus particulièrement sur les modalités de leur recrutement. Il lui fait part de son étonnement vis-à-vis du développement d'un recrutement en France par le biais de petites annonces pour des emplois rémunérés sur les budgets des établissements. Il lui demande de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires à l'arrêt de méthodes qui contribuent à dégrader la situation de l'enseignement et des enseignants français à l'étranger, mais qui témoignent aussi de l'insuffisance du niveau des rémunérations locales offertes. À titre d'exemple, il lui cite l'une de ces offres d'emploi qui propose un traitement identique au salaire français pour enseigner à Lisbonne alors que le Gouvernement entend fixer les rémunérations locales à compter de la rentrée 1988 à seulement 90 p 100 de ce même traitement.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38198

Rubrique : Enseignement: personnel

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1210